

**COMMUNE DE MUS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 29 mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le lundi quatre avril deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Présents : Madame Armelle GROSJEAN, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Monsieur Stéphane CALANDRAS, 2<sup>ème</sup> Adjoint et Madame Solenne BAYLE GOUTORBE, 3<sup>ème</sup> Adjointe.

Mesdames et Messieurs Frédéric AUSSEL, Yaëlle BECHARD, Jean-Louis BLANC, Philippe CABOT, Emilie GACHON CARRETTE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Corinne ORTEGA DOREY, Philippe POUJOL, Etienne RAGOT, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Magali RABANIT, Monsieur Ghislain MARCANT.

Madame Magali RABANIT donne procuration à Madame Yaëlle BECHARD.

Monsieur Ghislain MARCANT donne procuration à Madame Armelle GROSJEAN.

La séance est ouverte à dix-huit heures et trente minutes. Madame Solenne BAYLE GOUTORBE est désignée secrétaire de séance.

Lecture du dernier compte rendu faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**018-2022 AFFECTATION DES RESULTATS 2021****Monsieur le Maire rentre dans la salle du conseil.**

Monsieur le Maire rentre dans la salle du conseil. Il donne la parole à Madame Armelle GROSJEAN.

Le compte administratif de l'exercice 2021, ayant été approuvé, Madame Armelle GROSJEAN demande au Conseil municipal de statuer sur l'affectation des résultats 2021.

Les résultats du Compte Administratif 2021 se présentent de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
RESULTAT 2021	273 697.83	- 84 046.01	189 651.82

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité ouvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement si nécessaire.

Décide après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT SECTION DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	273 697.83 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	187 433.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	86 264.83 €

Pour copie conforme,  
A Mus, le 05 avril 2022,  
Le Maire, Patrick BENEZECH.

